# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

du 31 mars 2017

<u>Présents</u>: Mesdames Chantal VAUDOUR – Laurence COURBOILLET - Sylvie FUMEY - Danielle IDELON - Sophie

LAMBOLEY - Hoda SAYER.

Messieurs Christian HOUILLE - Monsieur Eric ANSART- Denis VOEGELE - Jean-Marie AGHINA -

Denis BEAUSEIGNEUR - François CHARMY - Eric COULON - Jean-Yves DRODE.

Absent(e) excusé(e): Madame Micheline ESTERMANN

**Procuration**: NEANT

# **ORDRE DU JOUR**:

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 3 mars 2017

- 2. BUDGET:
  - Approbation du Compte de Gestion du Trésorier Exercice 2016
  - Reprise et Affectation des résultats de l'Exercice 2016
  - Vote des Taxes Communales Exercice 2017
  - Vote du Budget Exercice 2017
- 3. Rue des Violettes : Transfert de propriété à la Commune
- 4. Questions diverses

## 1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 31 mars 2017

Monsieur Christian HOUILLE présente le procès-verbal du Conseil Municipal du 31 mars 2017.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Pour	Contre	Abstention
Votes	Vote	Vote
14	0	0

#### 2. BUDGET:

# Approbation du Compte de Gestion du Trésorier – Exercice 2016 :

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Marie AGHINA (Conseiller Municipal et Responsable de la "Commission Communale des Finances") qui présente les résultats du Compte de Gestion du Trésorier (Monsieur Jean-Pierre FREYBURGER) pour l'Exercice 2016, il signale que ceux-ci sont identiques à ceux du Compte Administratif 2016 soit :

#### Fonctionnement:

Dépenses : 558 842.15 €

Recettes: 711 894.14 €

Investissement:

Dépenses : 172 310.35 € Recettes : 188 193.44 €

Excédent de Fonctionnement : + 153 051.99 € Excédent d'Investissement : + 15 883.09 €

D'où un excédent TOTAL: + 168 935.08 €

## Le Conseil Municipal,

- 1° Statuant après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2016, après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ses écritures sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> Janvier 2016 au 31 Décembre 2016 ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le Compte de Gestion dressé par le receveur pour l'exercice 2016, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité des membres présents, le Compte de Gestion du Trésorier.

Pour	Contre	Abstention
Votes	Vote	Vote
14	0	0

#### • Reprise et Affectation des résultats de l'Exercice 2016 :

Monsieur Jean-Marie AGHINA, (Conseiller Municipal et Responsable de la "Commission Communale des Finances") donne lecture des résultats du Compte Administratif 2016 de la Commune :

#### **FONCTIONNEMENT:**

Dépenses : 558 842.15 € Recettes : 711 894.14 €

Soit un excédent de fonctionnement : 153 051.99 €

## **INVESTISSEMENT**:

Dépenses : 172 310.35 € Recettes : 188 193.44 €

Soit un excédent d'Investissement de 15 883.09 €

Après délibération, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décident d'affecter les résultats ci-dessus de la manière suivante :

• Affectation au compte D001 (Investissements Dépenses) 56 033,18 €, en réserve au compte R 1068 (Investissements Recettes) d'un montant de **150 000.00** € et au compte R 002 (Fonctionnements Recettes) d'un montant de **51 129.06** € au budget – Exercice 2017.

Pour	Contre	Abstention
Votes	Vote	Vote
14	0	0

## Vote des Taxes Communales – Exercice 2017 :

Monsieur Jean-Marie AGHINA, (Conseiller Municipal et Responsable de la "Commission Communale des Finances") donne lecture au Conseil Municipal, dans un premier temps, d'un budget sans augmentation des taux, ensuite il indique les différents montants qui seraient obtenus en fonction de tel ou tel pourcentage d'augmentation et la contribution que cela entraînerait pour chaque habitant.

Après discussion et délibération les membres du Conseil Municipal décident une augmentation de 1.5 % des trois taxes qui rapportera un montant de recettes fiscales de **329 756.00 €** pour l'exercice 2017

Les taux suivants sont donc adoptés comme suit :

Taxe d'Habitation : 10.19 %
Taxe Foncier Bâti : 13.97 %
Taxe Foncier Non Bâti : 39.23 %

Le Maire adapte donc le budget 2017 en tenant compte de l'augmentation des taux proposés.

Pour	Contre	Abstention
Votes	Vote	Vote
14	0	0

## Vote du Budget – Exercice 2017 :

Le budget est présenté par Monsieur Jean-Marie AGHINA (Conseiller Municipal et Responsable de la "Commission Finances").

BALANCE GENERALE		
Nicon anno to action an most		
Dépenses fonctionnement		
Dépenses investissement		
Recettes fonctionnement		
Recettes investissement		

Le Maire indique que le budget 2017 est équilibré comme suit :

# $\underline{\textbf{En Fonctionnement}}:$

Dépenses : 660 101,06 € Recettes : 660 101,06 €

### **En Investissement:**

Dépenses : 1 578 714,21 € Recettes : 1 578 714,21 € Il précise aux membres du Conseil Municipal que pour équilibrer le budget d'investissement il doit être effectué un prélèvement en section de fonctionnement dépenses - compte 023 de **96 121,86** € qui sera viré au compte 021 en recettes d'investissement.

Après discussion et délibération les membres du Conseil Municipal acceptent tel quel le budget 2017.

Pour	Contre	Abstention
Votes	Vote	Vote
12	2	0

# 3. Rue des Violettes : Transfert de propriété à la Commune :

L'aménagement de la rue des Violettes permettant l'accès au nouveau lotissement nécessite le transfert de propriété à la commune de deux parcelles dont les propriétaires sont Madame MERMET et Monsieur et Madame STEFFANN. La cession de ces parcelles pour un coût d'un euros symbolique. Le conseil municipal doit délibérer pour accepter cette cession.

Pour	Contre	Abstention
Votes	Vote	Vote
14	0	0

# 4. Questions diverses

- Planning des Elections Présidentielles
- Annexe: "Rue des Lilas": modification du sens de circulation

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à ......

Séance du 31 Mars 2017				
Délibérations	Objet		Vote	
N° 2017/03/01	Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal du 3 mars 2017	Pour : Contre : Abstention :	14 0 0	
N° 2017/03/02	BUDGET : Approbation du Compte de Gestion du Trésorier – Exercice 2016	Pour : Contre : Abstention :	14 0 0	
N° 2017/03/03	BUDGET: Reprise et Affectation des résultats de l'Exercice 2016	Pour : Contre : Abstention :	14 0 0	
N° 2017/03/04	BUDGET: Vote des Taxes Communales – Exercice 2017	Pour : Contre : Abstention :	14 0 0	
N° 2017/03/05	BUDGET : Vote du Budget – Exercice 2017		12	

		Pour : Contre : Abstention :	2 0
N° 2017/03/06	Rue des Violettes : Transfert de propriété à la Commune	Pour : Contre : Abstention :	14 0 0

	Séance du 31 Mars 2017			
Présents :	Noms et Prénoms	Signatures	Observations	
	Madame Chantal VAUDOUR			
	Madame Laurence COURBOILLET			
	Madame Micheline ESTERMANN	ABSENTE	ABSENTE	
	Madame Sylvie FUMEY			
	Madame Danielle IDELON			
	Madame Sophie LAMBOLEY			
	Madame Hoda SAYER			
	Monsieur Christian HOUILLE			
	Monsieur Éric ANSART			
	Monsieur Denis VOEGELE			
	Monsieur Jean-Marie AGHINA			
	Monsieur Denis BEAUSEIGNEUR			
	Monsieur François CHARMY			

Monsieur Éric COULON	
Monsieur Jean-Yves DRODE	